

Liste des délibérations de la séance de Conseil Municipal du Jeudi 27 Juin 2024

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 3 avril 2024 :

Le compte rendu du conseil municipal du 23 février 2024 a été approuvé à 13 voix pour et 1 abstention.

2/ Délibération pour accepter le transfert de notre compétence eau auprès du Syndicat des Eaux de Beaufort :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à 13 voix pour et 1 abstention le transfert de notre compétence eau auprès du Syndicat des Eaux de Beaufort.

3/ Délibération pour octroyer les subventions annuelles aux associations :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des votants les subventions annuelles aux associations pour l'année 2024.

4/ Délibération pour dréfrayer deux commerces cousançois en lien à des travaux que nous avons engagé et qui ont altéré leurs activités :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents pour défrayer deux commerces cousançois en lien à des travaux que nous avons engagé et qui ont altéré leurs activités.

5/ Délibération pour mettre en œuvre des travaux sylvicoles au sein de notre forêt communale :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents la mise en œuvre des travaux sylvicoles au sein de notre forêt communale.

6/ Délibération pour apporter les modifications en terme de grade concernant un salarié municipal :

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte d'apporter une modification en terme de grade concernant un salarié municipal.

7/ Délibération pour déclarer la TVA concernant la Crèmerie de Karine en fréquence trimestrielle au lieu d'une fréquence mensuelle :

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de modifier en déclaration trimestrielle la TVA concernant la Crèmerie de Karine a lieu d'une fréquence mensuelle.

8/ Délibération en vue de rembourser des frais de TGV dans le cadre du label « Empreinte Citoyenne » :

Le Conseil Municipal vote à 11 voix pour et 1 abstention le remboursement des frais de TGV dans le cadre du label « Empreinte Citoyenne ».

9/ Délibération pour vendre un camion municipal devenu aujourd'hui hors service :

Le Conseil Municipal à 13 voix pour et 1 abstention accepte de vendre le camion municipal devenu aujourd'hui hors service.

La séance est levée à 22 h 42 Le Maire, Christian BRETIN